



Fiche d'information et de sécurité : port des EPI

Description de l'activité : travaux d'entretien des espaces verts

Tâche : utilisation de produits phytosanitaires



Risques

L'étiquetage et la fiche de données et de sécurité des produits indiquent clairement et de façon complète les risques encourus.

Symboles de danger :



Xi: irritant pour la peau
Xn: nocif



N: dangereux pour l'environnement

Risques particuliers :



Brûlures, irritations,
Intoxications,
Incendie,
Effets cancérogènes

Moyens de protection

Lors de l'utilisation de produits phytosanitaires, le port des EPI permet d'éviter l'exposition aux substances chimiques.



Protection du corps :
EN 14605 type 3, 4 ou 6



Protection respiratoire :
EN 405 / EN 136 demi masque ou masque complet de type 3 filtre A2P3



Protection visuelle :
EN 166 (en acétate)



Protection des mains :
EN 374-1, 374-2, 374-3 (résistants aux produits chimiques)



Protection des pieds :
EN 345 / EN346 (résistants aux hydrocarbures, imperméables aux produits chimiques)



Port du gilet retro réfléchissant sur voie publique: **EN 471**

Consignes particulières

- Lire attentivement le mode d'emploi, l'étiquetage des produits et la fiche de données et de sécurité,
- Contrôler et vérifier les EPI avant de les porter,
- Les produits phytosanitaires doivent être manipulés par des personnes suffisamment formées,
- Le stockage des produits phytosanitaires doit être éloigné des habitations et dans un local signalé.